APEDAF

Rue Van Eyck 11A - bte 5
B - 1050 Bruxelles
tél.: +32 (2) 644 66 77
fax: +32 (2) 640 20 44
E-mail: info@apedaf.be
ed. resp.: B. Lietar

BELGIQUE-BELGIË
P.P.
1050 BRUXELLES 5
1/7896

La Parentière

Association d'Education Permanente reconnue par le Ministère de la Communauté française

Bulletin trimestriel • numéro 12 • décembre 2009 • janvier - février 2010

Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones ASBL

EDITO

Chers Membres,

Voilà, nous sommes de retour de la Marlagne après avoir vécu un des événements phare de notre association qui est ... notre colloque, bien sûr !
Pourquoi un événement ? Disons qu'organiser un colloque n'a rien d'une mince affaire comme vous vous en doutez bien...Choisir un thème qui réponde aux préoccupations des parents, établir un comité scientifique composé de personnes-ressources par rapport au domaine choisi, participer et établir une dynamique entre les membres du comité scientifique, trouver les orateurs et les témoins, concocter un programme qui tienne la route pour deux jours, choisir un titre, une affiche, chercher des subsides, des sponsors, organiser le colloque d'un point de vue pratique, l'intendance, en faire la publicité, en parler autour de nous pour sensibiliser...La liste est longue et non exhaustive !
Une fois le programme établi commence l'attente....
Et le stress ... Quels seront les commentaires des professionnels et surtout, des parents ? Le nombre de familles inscrites sera-t-il à la hauteur de nos espérances ?
... Oui, je pense que l'on peut dire qu'organiser un colloque mobilise beaucoup d'énergie, d'enthousiasme, de stress et j'en profite donc pour remercier tous ceux qui se sont investis et ont contribué à sa mise sur pied.

Si l'établissement d'un programme est un travail de longue haleine, vivre le week-end en soi est une expérience qui marque bien souvent tout autant les parents que leurs enfants. D'une part, les parents ont l'occasion et surtout le temps d'échanger entre eux, de faire connaissance, de créer des liens plus étroits et d'autre part, les enfants sont ravis de se retrouver, de se mélanger lors des activités organisées par le CREE.

Nous sommes conscients que le colloque est tombé lors d'un week-end chargé pour les familles : la venue du grand Saint a pu perturber la disponibilité des uns tandis que le commencement de la session d'examens a pu empêcher d'autres d'y participer.

Pour tenter de remédier à ces difficultés, nous avions invité le patron des écoliers le samedi soir dans l'espoir de combler nos très jeunes membres et nous avons quelque peu hâté la fin du colloque qui s'est terminé en définitive avec le repas du dimanche midi afin que les plus grands puissent regagner leurs pénates plus rapidement ...

Nous espérons que ces petits changements vous ont permis d'y assister; nous avons en tout cas été ravis de partager ce week-end avec vous.

Et je profite déjà de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous souhaiter de très belles fêtes et une excellente année 2010 !

Anne-Charlotte PRÉVOT
Présidente

Le conseil d'administration et l'équipe de l'APEDAF vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2010

ACTUALITES DE L'APEDAF

NOUVEAUX OUTILS PEDAGOGIQUES

« Parcours de Sourds »

Michel JORIS, chargé de projet d'Education permanente

Les chargés de projets de l'APEDAF sont heureux de vous annoncer.la sortie prochaine de ce dvd rom interactif. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine débuté il y 2 ans. Nous avons suivi, et accompagné un peu, cinq adultes sourds qui nous ont raconté leurs parcours, de vie avec leurs difficultés mais également leurs joies et leurs victoires.

Chaque fois qu'ils abordaient une question liée à la surdité, nous avons réalisé un reportage ou proposé une présentation de cette thématique. Vous y découvrirez le travail de l'aide pédagogique, de l'Interprète et de la logopède mais aussi les moyens de communication comme la langue des signes, la lecture labiale le LPC, l'AKA et enfin les causes de la surdité et le fonctionnement de l'oreille.
Nous sommes fiers de vous proposer ce support pédagogique interactif qui permettra à toute personne désireuse de s'informer sur la surdité de prendre conscience de la richesse de la culture des Sourds et de la diversité de ses représentants.
A lui seul, il constitue un formidable outil pédagogique ou d'animation pour aborder les différentes thématiques liées à la surdité.

*****

« A l'ombre des signes »

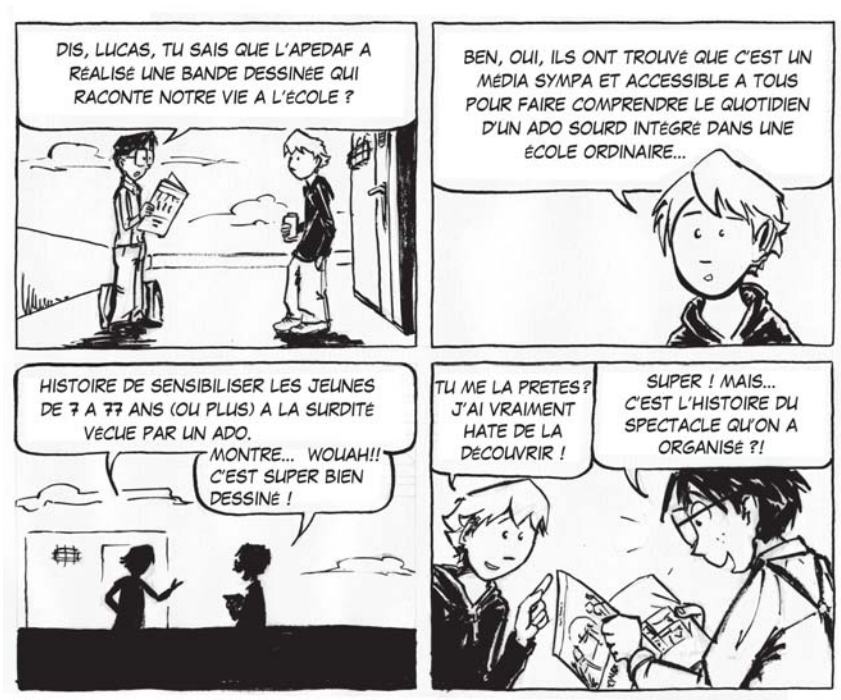
DIS, LUCAS, TU SAIS QUE L'APEDAF A RÉALISÉ UNE BANDE DESSINÉE QUI RACONTE NOTRE VIE A L'ÉCOLE ?
BEN, OUI, ILS ONT TROUVÉ QUE C'EST UN MÉDIA SYMPA ET ACCESSIBLE A TOUS POUR FAIRE COMPRENDRE LE QUOTIDIEN D'UN ADO SOURD INTÉGRÉ DANS UNE ÉCOLE ORDINAIRE...
HISTOIRE DE SENSIBILISER LES JEUNES DE 7 A 77 ANS (OU PLUS) A LA SURDITÉ VÉCUE PAR UN ADO.
MONTRE... WOUAH!! C'EST SUPER BIEN DESSINÉ !
TU ME LA PRETES? J'AI VRAIMENT HATE DE LA DÉCOUVRIR !
SUPER ! MAIS... C'EST L'HISTOIRE DU SPECTACLE QU'ON A ORGANISÉ ?!

*****

Journée Mondiale des Sourds (JMS) : attention, écoutez devant vous !

Louis EVERAERT, coordinateur pédagogique

Samedi 26 septembre. En ces derniers beaux jours, la communauté Sourde s'est donné rendez-vous dans les locaux de Don Bosco à Tournai. Pour la Journée Mondiale, écoles, associations, amicales, cette incroyable vitrine sourde a, comme chaque année attiré la grande foule. L'heure est aux retrouvailles et aux grandes conversations entre quatre yeux.
En cette veille de fête de la Communauté française, les autorités politiques se bousculent ailleurs, mais enfin, Monsieur Jean-Marc DELIZEE, le nouveau secrétaire d'état aux affaires sociales du gouvernement fédéral, et un représentant de Madame Eliane TILLIEUX, la nouvelle Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances de la Région Wallonne, ont pris le temps de s'intéresser à chaque stand.
Mais l'heure tourne ! Déjà, il est temps de marquer le pas pour le cortège en gants blancs. A travers les rues de la cité scaldienne. Visibilité maximum assurée : en ce samedi, se déroule une manifestation médiévale. Nos signes s'adressent à des princesses en hennin, des chevaliers en armures, des marchandes de volailles et d'autres artisans d'un autre âge. « Ca veut dire quoi cela ? » questionne une dame sur un char à bancs ? « Je vous aime ». Le tout dans une odeur de graillons et de crottins de chevaux.
« Attention, écoutez devant vous ».

ACTUALITES DE L'APEDAF

BERNARD LIÉTAR , BRABANÇON DE L'ANNÉE.

Quel est le point commun entre Lorenzo Gatto, jeune violoniste virtuose, PAD'R, illustrateur et caricaturiste et Bernard Liétar, vice-président de l'APEDAF ? Nous en sommes fans ? Pas seulement ! Le 19 septembre dernier, ils ont tous été nommés « Brabançon wallon de l'année » par les internautes. A cette occasion, la Province du Brabant Wallon a mis à l'honneur une dizaine de personnalités qui se sont distinguées dans les domaines culturel, économique, littéraire, scientifique, social ou sportif. Bernard Liétar, le vice-président de l'APEDAF, a été choisi par les internautes, parmi 30 personnalités, proposées, pour son action dans le domaine social.

Cette nomination a permis une mise à l'honneur de notre association. En effet, Bernard a tenu à présenter l'APEDAF et les actions quelles proposent aux familles d'enfants sourds. Une reconnaissance empreinte d'humilité qui fut accompagnée de séquences filmées, réalisées par TV Com.

*****

Appel de cotisation pour l'année 2010 !

Document annexé à La Parentière, merci d'y porter la plus grande attention ! Votre soutien est essentiel pour la survie de votre association ; un tout grand merci à tous !

*****

Nouveauté ! La carte de Membre

Cette année, dès réception du règlement de votre cotisation, vous recevrez par courrier votre carte de membre de l'APEDAF. N'oubliez pas de rappeler votre N° d'affiliation pour vos commandes de piles, d'outils pédagogiques et dans la communication de vos versements.

*****

OPERATION DE SOLIDARITE 2009 ET OPERATION SOURIS 2010...

Donatienne FONTAINE, adjointe administrative

La première édition de l'opération de solidarité de l'APEDAF (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année) a donné des résultats très satisfaisants : plus de 1500 boîtes à 8 euros et près de 700 boîtes à 4 euros ont trouvé acquéreur en Belgique et à l'étranger...

Les balises de cette action ainsi établies, nous sommes certains qu'elle ne pourra que s'étendre et prendre de l'ampleur dans les années à venir...

Nous en profitons également pour vous encourager à trouver de nouveaux réseaux de vente et à démultiplier les efforts dans le cadre de l'Opération Souris 2010.
D'avance, un grand merci pour votre précieuse collaboration !

ECHO(S) DES REGIONS

UNE SEMAINE D'ECHANGE LINGUISTIQUE A LA PRAIRIE

Nick DECRAENE, parent

Comme chaque été, la ferme d'animations "LA PRAIRIE" accueille plusieurs enfants en hébergement durant cinq jours. Cette année, entre lundi et vendredi, une bonne quinzaine de jeunes âgés de 6 à 12ans ont partagé leur quotidien. Parmi eux, six enfants sourds et malentendants, venus de différentes régions, avec trois animateurs sourds bien placés pour cerner le moindre problème.

Un échange transfrontalier entre les enfants sourds belges et français qui leur a beaucoup plu. Faire du pain ou travailler au potager, traire les chèvres, s'occuper des chevaux ou des petits animaux, etc

La journée, les petits jeunes communiquant en langage des signes prennent part aux mêmes activités que les autres, entre eux. Mais le soir, ils se mélangent aux autres où les activités sont communes. D'accord la communication n'est pas toujours évidente mais il y a eu beaucoup de contacts et d'interactions dans le groupe. Certains enfants entendants se mettent même à apprendre le langage des signes pour pouvoir mieux discuter avec leurs nouveaux copains.
Une semaine très enrichissante et très heureux de leur hébergement à la ferme.

ECHO(S) DES REGIONS

Maison des Sourds d'Arlon

Virginie DELANGRE, aide pédagogique

Ce 17 octobre, l'APEDAF a été invitée à participer à une journée d'information organisée à Marche-en-Famenne par la Maison des Sourds d'Arlon. Le thème de cette rencontre était *"Quels sont les atouts en Province de Luxembourg, et ailleurs, pour l'intégration de la personne déficiente auditive?".*

Des conférenciers ont notamment expliqué quelles solutions étaient proposées pour les enfants en intégration scolaire. Je regrette que nous n'ayons pas été invités à prendre la parole à ce sujet!

De nombreuses associations étaient représentées comme Surdimobil qui proposait un parcours, le CREE qui a pris en charge les bambins, la crèche Tendre-Câlinours qui a veillé sur les plus jeunes, l'AWIPH, Infor jeunes,...L'APEDAF a également marqué sa présence par une séance de BBSB qu'Annick et moi avons animée pour le plaisir des petits et ... des grands.

C'était une belle occasion pour les parents de s'informer en déambulant dans les stands, de poser des questions aux différents intervenants de la province dans le domaine de la surdité ; pour les professionnels d'échanger des adresses, des références, ... ou tout simplement de se retrouver. Je pense notamment à un groupe d'adolescents sourds qui était très heureux de se revoir et de partager ces quelques heures à la découverte de toutes ces nouvelles technologies qui sont progressivement mises à leur disposition (siège tactile, boucle magnétique T adaptée à la maison,...).

Pour clôturer la journée, un spectacle proposé par la troupe "Cie Imagerie" nous a rappelé à quel point la communication est importante!

Encore Merci à Catherine Simon et Annie Devos d'avoir organisé cette belle journée!

SAVIEZ-VOUS QUE...

Réduction des droits d'enregistrement

Yveline MONTOISY, assistante sociale

Lorsqu'une personne achète une maison pour laquelle le revenu cadastral ne dépasse pas 745,00 €, les droits d'enregistrement sont réduits de 12,5% à 6%.
Ce montant maximum est majoré en fonction du nombre d'enfants à charge.
Les enfants ayant un handicap d'au moins 66% sont comptés pour 2 enfants à charge.

*****

Réduction en matière de précompte immobilier

Yveline Montoisy, assistante sociale

Le précompte immobilier est un impôt régional sur les immeubles, que vous devez payer chaque année si vous êtes propriétaire.

Si vous habitez la Région de Bruxelles-capitale :

Comme chef de famille handicapé, en tant que propriétaire ou locataire, vous pouvez bénéficier d'une réduction du précompte immobilier de 10%.

Lorsque vous avez des personnes handicapées à votre charge vous pouvez également bénéficier d'une réduction.
Cependant, vous devez au 1er janvier de l'exercice d'imposition :

• avoir une personne handicapée à votre charge et vous (propriétaire ou locataire) obtiendrez alors une réduction de 20% pour chaque personne handicapée à charge.

• avoir votre conjoint handicapé et vous (propriétaire ou locataire) obtiendrez alors une réduction de 20% pour le conjoint handicapé.

IMPLANT COCHLÉAIRE : LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente.

Notre mini-conférence du 9 octobre consacrée à l'implant cochléaire a rencontré un vif succès auprès des parents d'enfants sourds. Une quarantaine de personnes se sont inscrites pour venir écouter l'équipe de Cochlear, venus en force. La question de l'implant est une question délicate qui suscite les débats et déchaîne les passions. Nous avons délibérément choisi d'éviter les polémiques en orientant le débat vers des questions d'avancées technologiques. Nous voulions faire le point sur le fonctionnement des systèmes actuels et sur les perspectives technologiques d'avenir. Pour illustrer cette thématique, Cochlear a choisi de nous présenter son nouveau système : le Nucleus 5. Bien entendu, cette présentation comportait une dimension commerciale importante que nous tenterons d'atténuer, autant que faire se peut, dans le compte rendu que nous allons vous proposer.
Pour la première partie de l'exposé, Bart de Leener a présenté la société en général ainsi que son historique. Ensuite, Aurélie Dewael a pris le relai et s'est concentrée sur les innovations qu'apporte le Nucleus 5.

La société Cochlear a été fondée en 1982 à Sydney en Australie. Elle compte aujourd'hui 2000 collaborateurs, 240 en Europe et 80 en Belgique où il y a un important centre de recherches à Malines. Elle est le leader mondial en matière d'implants.

L'implant cochléaire et son fonctionnement.

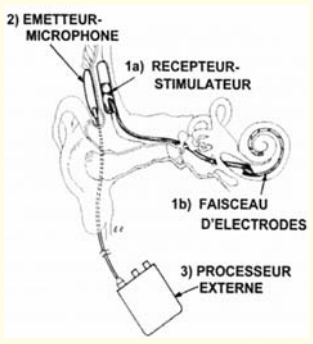

Un implant cochléaire est généralement constitué de trois éléments:

(1) **un stimulateur-récepteur** implanté auquel est attaché un faisceau d'électrodes introduit dans la cochlée;

(2) **un émetteur-microphone** maintenu par aimantation sur la région rétro-auriculaire en regard du stimulateur-récepteur qui est relié par un câble à

(3) **un processeur externe**.

Comment fonctionne un implant cochléaire ?
Rappelons d'abord le fonctionnement de l'audition naturelle :

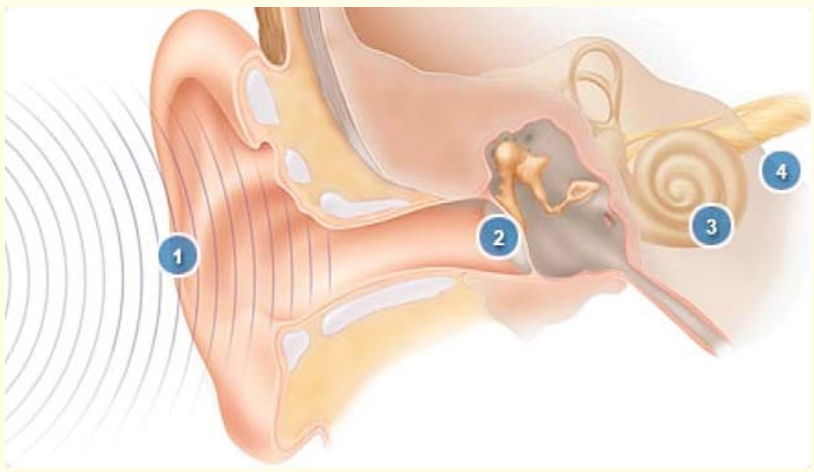

1. Conduit auditif: le son se déplace dans le canal auditif et heurte le tympan.
2. Tympan et os: les ondes sonores provoquent la vibration du tympan, entraînant le mouvement des os dans l'oreille moyenne.
3. Oreille interne: à cause de ce mouvement, le fluide à l'intérieur de l'oreille interne (cochlée) met les cellules ciliées en mouvement.
4. Nerf auditif: les cellules ciliées transforment le mouvement en impulsions électriques qui sont envoyées au nerf auditif, jusqu'au cerveau et, à ce moment, vous entendez un son.

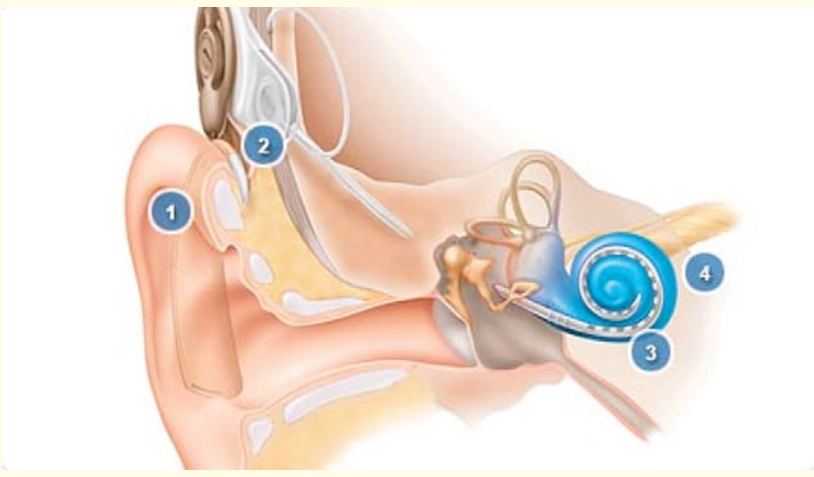

Voici, à présent, le fonctionnement de l'implant :
1. Processeur vocal: le processeur vocal externe capte le son et le convertit en signaux numériques.
2. Signaux numériques: le processeur envoie des signaux numériques à l'implant interne.
3. Electrode: l'implant interne convertit les signaux en énergie électrique et les envoie à l'électrode, à l'intérieur de la cochlée.
4. Nerf auditif: les électrodes stimulent le nerf auditif en contournant les cellules ciliées endommagées et le cerveau perçoit les signaux comme un son.

Les origines

Pour Cochlear, tout a commencé par l'histoire et la passion d'une personne : le professeur Graeme Clark. Son père était pharmacien et est devenu sourd. Graeme, qui voulait trouver une solution pour son père, a entrepris des études d'ORL.
Un jour, alors qu'il se promenait sur une plage australienne, il a vu un coquillage à l'image d'une coquille d'escargot avec un morceau d'herbe à l'intérieur. En raison de leurs formes semblables, il a songé à la cochlée et ce fut « sa pomme de Newton ». Il s'est dit qu'il serait peut-être possible d'insérer un élément dans la cochlée pour stimuler le nerf auditif.
Il s'est mis au travail et a commencé à développer une technologie implantable. Il a commencé ses recherches en 1967 et a proposé le premier implant cochléaire en 1978.

Cochlear a aujourd'hui une expérience commerciale des implants cochléaires de 25 ans. Leur slogan : « Hear now and always ». Ils veulent se tenir à ce slogan en développant toutes les recherches et modalités pour que les sourds implantés ne doivent pas subir une nouvelle opération chirurgicale tous les 10 ans tout en bénéficiant des nouvelles technologies.
Les processeurs d'aujourd'hui sont donc compatibles avec les implants d'il y a 25 ans.

L'actualité : le nucleus 5

Pour cette partie de l'exposé, Aurélie Dewael a pris la parole pour expliquer les évolutions techniques inhérentes au nouveau système que propose actuelle Cochlear : le Nucleus 5.

Pour faire évoluer leurs systèmes, ils sondent les patients porteurs d'implants, les parents d'enfants porteurs d'implants mais aussi les chirurgiens et les audiologues qui doivent régler ce processus.

Ils ont réalisé une enquête auprès des utilisateurs à qui ils demandaient ce qui leur paraissaient important (la grandeur du processeur, ses performances...) et d'attribuer un score à ces différents paramètres.
Le critère à qui les gens semblent accorder le plus d'importance est la performance auditive ou plus précisément la compréhension dans des environnements difficiles et au téléphone.

Au niveau de l'esthétique et du confort, les gens réclament un petit processeur et les chirurgiens une partie interne la plus petite possible.
Pour certains parents, ce qui compte vraiment, c'est d'avoir accès aux informations concernant le fonctionnement de l'implant ou des problèmes éventuels et leur nature parce que l'enfant qui le porte n'a pas toujours les capacités de les informer.
Enfin, la fiabilité et la résistance sont des critères qui sont souvent mis en avant.
Ces critères ont servi de bases aux évolutions technologiques que propose le système le plus récent de Cochlear et se matérialisent, entre autres, au travers de l'assistant sans fil.
Le nouveau processeur est beaucoup plus petit, plus fin (9 mm de largeur pour 42 mm de longueur) tout en gardant les mêmes performances.
Une des innovations technologiques qui existe déjà depuis le modèle précédent mais que Cochlear propose également avec le nouveau système s'appelle les « smart sounds » : il s'agit d'une combinaison de technologie intégrée dans différents programmes. Le programme standard, adapté à un environnement familial plutôt calme ou à l'environnement professionnel, concernera, normalement, 80 % de la journée. Ceci dit, la personne peut également se retrouver dans des situations différentes pour lesquelles d'autres programmes ont été prévus :

• **le programme « bruit »** permet une meilleure écoute lorsqu'il y a beaucoup de bruits de fond.

• **le programme « focalisé »**, qui comporte désormais 2 microphones omni-directionels permet une meilleure audition des informations venant de face. En cas de bruit parasitant la réception d'un message, il s'adapte : si le bruit se déplace autour de la personne, le programme va toujours essayer de diminuer la source du bruit tout en se concentrant sur la partie qui vient d'en face.

• **le programme « musique »** est conçu pour apprécier un peu mieux la musique, qu'on la joue ou qu'on veuille l'écouter. Ceci dit, l'appréhension de la musique est très personnelle et les résultats différent énormément d'un individu à l'autre. De plus, l'écoute de la musique nécessite un entraînement plus intensif pour retrouver ses repères dans les cas où les personnes entendaient précédemment.

Par ailleurs, le nouveau système inclut une innovation technique permettant la détection automatique du téléphone : quand la personne entend le téléphone et décroche, l'implant va passer automatiquement au programme « boucle d'induction ». Dans ce cas, il est important que le téléphone soit également équipé d'une boucle d'induction. Il faut savoir que, dès lors, si vous vous promenez dans un musée par exemple, votre implant déclenchera automatiquement la boucle magnétique éventuellement présente dans une armure: ne vous étonnez pas si elle commence à vous parler !

Le nouveau système présente également une évolution quant à la robustesse du processeur. Dorénavant, la partie qui se détache est en titane. D'autre part, les recherches ont permis une meilleure protection contre les dégâts occasionnés par l'eau : ils sont passés d'une notation IP 44 (c'est-à-dire une protection contre les éclaboussures et la poussière) à une notation IP 57. Dorénavant, le processeur peut, normalement, être placé sous l'eau, à un mètre de profondeur pendant 30 minutes et toujours être en mesure de fonctionner. Cela ne veut pas encore dire qu'on peut nager avec son implant mais on peut jouer dans l'eau sans prendre trop de risque.
Les chercheurs espèrent pouvoir proposer dans le futur un implant avec lesquels les gens pourront véritablement nager.

L'assistant sans fil constitue également une nouveauté significative. Il permet de contrôler les réglages du processeur. Il propose plusieurs fonctions :

- **un choix au niveau des programmes**
- **un guide de dépannage**
- **un contrôle du processeur**

(à distance, on peut savoir s'il fonctionne bien, s'il y a suffisamment de réserve de piles, le niveau d'entrée de ce que l'enfant reçoit au travers du microphone, la bobine d'induction ou un accessoire raccordé).

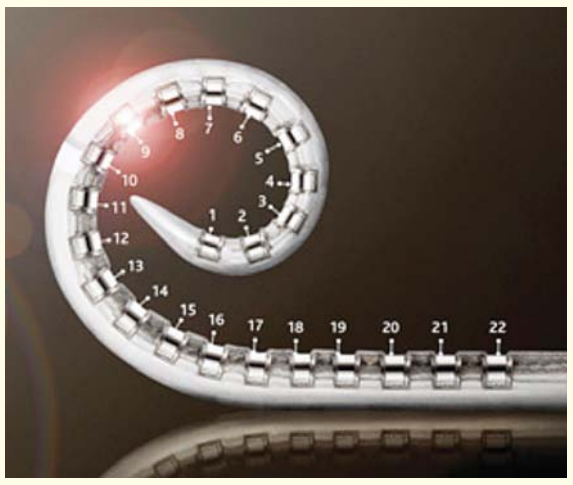

Au niveau de la partie interne, il y a toujours 22 électrodes qui permettent une stimulation bien précise. Les ingénieurs ont réfléchi longtemps à une terminaison d'électrode la plus souple possible pour que, lorsque les chirurgiens insèrent cette électrode, elle reste collée contre la paroi du milieu du colimaçon afin de ne rien endommager. Les chercheurs ont évalué la longueur que devait avoir l'électrode par rapport à la physiologie de la cochlée, du colimaçon. La longueur a été calculée en fonction de l'endroit jusqu'auquel on sait que le nerf est fonctionnel mais pas plus loin pour ne pas risquer d'endommager le colimaçon.

La partie interne a été réduite et donc, à présent, même chez un enfant d'un an, il n'y aura quasiment plus de boule sur le crâne à l'endroit où l'implant a été placé. Au niveau de sa résistance, il est 2 fois et demi plus résistant que son prédécesseur : un enfant qui court à une vitesse de 5km/h et qui viendrait se percuter la tête sur le coin d'une table juste à l'endroit de l'implant, ne devrait normalement pas endommager celui-ci.

Les implants du futur

A quoi ressembleront les implants cochléaires dans 10, 15 ou 20 ans ? Cochlear n'a pas pu vraiment nous éclairer sur ce point. Selon eux, les avancées en matière de technologie ne sont pas toujours prévisibles ou communiquées par les chercheurs*.

Ceci dit, ils ont quand même pu nous faire part des pistes de recherches empruntées actuellement par les chercheurs.

Ils voudraient mettre au point un système totalement interne fonctionnant correctement. Le problème majeur n'est plus vraiment celui des batteries que l'on pourrait recharger de l'extérieur. Il existe d'ailleurs déjà des prototypes d'implants cochléaires internes. Ce qui pose actuellement problème ce sont tous les bruits internes qui sont intensifiés par le microphone et qui perturbe la réception claire des bruits extérieurs.

Ils envisagent également des voies alternatives au système d'électrodes dans la cochlée mais ils n'ont pas encore d'éléments concrets à communiquer à ce propos.
Mais pourquoi avoir limité le nombre d'électrodes à 22 ? Apparemment, multiplier les points de stimulation ne donne pas vraiment de meilleurs résultats, d'autant que le nerf auditif et la cochlée sont souvent endommagés. Le système humain ne parvient pas toujours à gérer une stimulation à partir de plus de 22 électrodes. Ce nombre est particulièrement bien adapté à la longueur de notre cochlée. Les évolutions se concentrent plutôt au cœur de l'implant, au niveau du récepteur-stimulateur. Les puces actuelles ne sont plus du tout celles d'il y a 20 ans et elles permettent de bien meilleures réception et stimulation. Si le nombre d'électrodes ne varie pas, ce sont les stratégies de stimulation qui évoluent. La forme de l'électrode a évolué, ce qui permet une stimulation électro-acoustique. Ce type d'électrode permet, lorsqu'il y a un résidu dans les basses fréquences de sauvegarder ces basses fréquences et les stimuler par un appareil auditif qui est intégré à un processeur implanté. La partie dans les aigus, très mauvaise, sera stimulée électriquement à travers l'implant. C'est déjà une évolution considérable.

Dans un futur proche, les électrodes qui sont à présent de 0.8 mm seront de 0.5 mm. Ceci toujours dans un souci de ne pas altérer la cochlée.
Ces éléments de réponse nous permettent donc d'envisager les évolutions futures des implants cochléaires sans pour autant nous projeter dans l'univers fantastique des films d'anticipation.

Les discussions qui suivirent permirent à l'APEDAF de se rendre compte de l'utilité d'une action à mener concernant les assurances. Contrairement à la France, il n'existe pas, en Belgique, d'assurance spécifiquement pensée pour les implants. L'assistante sociale de l'association a décidé de prendre ce dossier en charge et Cochlear s'est engagé à être l'interlocuteur des parents auprès d'un courtier, Van Dessel, avec lesquels ils ont négocié un contrat. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de cette question.

Nous tenons encore à remercier Cochlear et toutes les personnes présentes ce soir-là.

*Peut-être est-ce aussi pour des raisons commerciales qu'ils ne peuvent pas trop communiquer à ce propos puisqu'ils assurent en ce moment la promotion de leur système actuel.

TÉMOIGNAGES

Delphine Michiels

Je m'appelle Delphine, je suis née sourde profonde, je n'entendais rien. Ma surdité a été découverte quand j'avais quelques mois. J'entendais plus ou moins 110 décibels.
A ce moment là, j'ai porté des appareils classiques, j'entendais des bruits sans plus.

Il y a 6 ans, j'ai eu des appareils numériques, j'entendais autrement qu'avec les appareils classiques. Mon audition a diminué petit à petit, j'ai du mal à vivre dans le silence, j'ai le besoin d'entendre les bruits même si je ne parviens pas à identifier ces bruits. J'ai rencontré une amie implantée, je lui ai posé des questions sur l'implant. Après des années de réflexions, 6 années plus précisément, je me suis demandée si cela valait la peine que je me fasse implanter ou pas ; le seul hic, j'ai vraiment très peur des piqures ! Je suis allée au Centre Comprendre et Parler pour avoir des renseignements sur l'implant. Depuis j'ai fait des examens : IRM, audiogramme, scanner, rencontre avec le chirurgien. Ensuite j'ai dû attendre la réponse de la part de l'INAMI : serais-je autorisée à avoir un implant ou pas ? J'ai reçu la réponse en janvier cette année et l'opération a été programmée en mars.

L'opération s'est très bien passée, je suis rentrée à la maison après 3 jours d'hospitalisation (ce n'est pas trop tôt !!! J'ai horreur de l'hôpital.)...J'ai passé 15 jours au lit, j'étais très fatiguée à cause les médicaments. J'ai vécu une très belle opération sans vertiges et sans maux de tête.

Un mois après l'opération, j'ai dû aller au Centre Comprendre et Parler où je suis suivie pour la rééducation de mon implant. Après le premier réglage, je me suis sentie bizarre : je n'entendais pas les sons mais des bruits bizarres, ces bruits étaient électriques. Heureusement le centre m'avait prévenu qu'au départ je n'allais pas entendre les paroles mais des bruits bizarres et que je devrais me montrer patiente et m'habituer à ces bruits pendant un certain moment. Depuis le premier réglage, j'ai commencé ma rééducation, j'étais sensée entendre différents bruits comme par exemple : la voiture qui freine, l'eau qui coule, frapper la porte, etc... des bruits de la vie quotidienne. Et entendre les voyelles « a-i-ou- u-o » ensuite les consonnes comme « ch-f-s-m- ... » puis entendre les mots, tout cela dans le calme pour commencer.

Au départ, je devais vraiment me concentrer à entendre. Je me réjouissais d'aller voir mon logopède pour « apprendre à entendre » et encore maintenant, je ressens du plaisir à entendre des choses que je n'avais jamais entendues auparavant avec mes appareils auditifs.
Au départ, je mettais l'implant et la prothèse de l'autre côté cela m'aide pour entendre les paroles, après trois mois j'ai laissé tomber la prothèse parce que la puissance de l'implant est très fort et très puissant que la prothèse. A ce moment là, l'implant m'a beaucoup aidé dans la vie quotidienne et à la compréhension dans le calme. Mais dans les bruits j'y travaille.

A présent ça fait 5 mois que je porte l'implant, je parviens à entendre les mots, les phrases courtes sans lecture labiale, les progrès augmentent de plus en plus. Avec un seul implant j'entends jusqu' à 30 décibels. Je ne pourrais plus me passer de l'implant. Mais je reste sourde même avec l'implant cochléaire.

*****

Héloïse a 4 ans dans un mois.

Stéphanie Notebaert, parent

Elle a « reçu » son deuxième implant cet été, en juillet 2009.
Deux ans et demi se sont écoulés entre le premier et le deuxième implant. Son premier implant, Héloïse ne l'a pas accepté facilement...Il a fallu un an pour qu'enfin elle y trouve de l'intérêt. Nous n'avons pas forcé et peu à peu, elle s'est ouverte au monde sonore.

Pendant ces deux années et demi, nous avons toujours eu le désir de lui donner la possibilité d'entendre de la deuxième oreille. C'était pour nous, comme une évidence. Mais au-delà du problème de coût que cela représentait, nous voulions être sûrs de bien peser le pour et le contre de cette deuxième implantation.

Nous avons donc consulté les spécialistes qui suivaient Héloïse depuis sa naissance Nous avons bien sûr angoissé, douté à certains moments : une seconde anesthésie totale, une longue période d'acceptation et d'adaptation à l'implant, le fait que la deuxième cochlée allait être 'détruite'..
Mais au delà de tous ces questionnements, les raisons qui nous décidèrent à faire cette seconde intervention est qu'un deuxième implant allait donner à notre fille un meilleur confort à l'écoute.
Héloïse est une petite fille courageuse et volontaire.
En effet, que de volonté faut-il avoir pour aborder le monde sonore avec tous ces bruits parasites ! Héloïse est en constant effort pour s'adapter au monde sonore.

Les spécialistes nous ont confirmé qu'un second implant permettait de restaurer la capacité de localisation spatiale, et d'améliorer la reconnaissance de la parole dans le bruit ...
Il nous semblait essentiel que notre fille puisse aborder le monde sonore avec le plus de confort à l'écoute possible. Si notre choix était de l'ouvrir au monde entendant, nous trouvions indispensable de lui faciliter un peu la vie pour appréhender un monde qui à la base, n'est pas les sien...
Héloïse a accepté son second implant avec une facilité déconcertante.
Nous lui avions tout expliqué grâce à l'aide précieuse de sa logopède: l'hôpital, l'opération pour « entendre » de la deuxième oreille, le bandage autour de la tête pendant plusieurs jours. Elle a parfaitement compris et porte fièrement ses 2 implants depuis, même si elle n'entend pas encore grand-chose avec le deuxième pour l'instant.
Nous élevons Héloïse dans le respect de son monde, nous apprenons le langage des signes et l'AKA depuis qu'Héloïse est née: celui-ci fait partie intégrante de notre quotidien pour communiquer avec elle et la soutenir également dans l'apprentissage du français.

Il arrive également qu'Héloïse n'ai pas envie de mettre ses appareils : nous respectons toujours son choix parce c'est ce que nous avons décidé en l'ouvrant au monde sonore qu'elle soit libre de choisir. Notre souhait le plus cher est qu'elle se sente épanouie et heureuse dans les deux mondes. L'essentiel pour nous est qu'elle puisse communiquer avec le monde qui l'entoure en utilisant toutes les ressources qu'elle commence à posséder : le langage des signes et la langue francophone.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Si vous habitez en Région wallonne :
Comme chef de famille handicapé ou personne handicapée isolée vous pouvez bénéficier, en tant que propriétaire ou locataire, d'une réduction du précompte immobilier de 125 €.

Pour avoir droit à cette réduction pour personnes handicapées à charge, vous devez, au 1er janvier de l'exercice d'imposition, avoir à votre charge une personne handicapée qui a au moins 66% de handicap. Vous (propriétaire ou locataire) obtiendrez une réduction de 250 € pour chaque personne handicapée à votre charge, y compris le conjoint ou le cohabitant légal.

Où adresser votre demande ?
Que vous habitiez dans la Région de Bruxelles-capitale ou en Région wallonne, la démarche est identique:

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous devez introduire vous-même la demande de réduction :
• dans les 3 mois à compter de la date d'envoi de l'avertissement-extrait de rôle ;
• sous la forme d'une réclamation.
(vous pouvez vous adresser à la recette des Contributions directes dont vous dépendez; celle-ci possède un modèle de réclamation.) ;
• au Directeur régional des Contributions directes compétent dont l'adresse figure sur l'avertissement-extrait de rôle que vous avez reçu ;
• en joignant un certificat officiel établissant la qualité de personne handicapée.

*****

Le S.A.F (Service d'Accompagnement Familial)

E.S.P.A.C.E Sourds (Région de Tournai) crée et développe un **Service d'Accompagnement familial** utilisant tous les moyens de communication (en langue des signes, orale, écrite...) pour les parents sourds et pour les parents entendants ayant un enfant sourd, dans le respect et la protection des droits et libertés des personnes accueillies.
• **Mission :**
Accompagnement et aide à la communication aux enfants et aux adultes sourds dans toutes les situations de la vie familiale quotidienne.
• **Public :**
Enfants et adultes sourds, parents d'enfants sourds.
• **Comment :**
Par un accompagnement familial en milieu ouvert, en coordination avec les services d'accompagnement social spécialisés pour sourds.

Accueil libre à E.S.P.A.C.E Sourds
le lundi, mardi, et jeudi de 9h à 12h
Permanence téléphone / fax le lundi, mardi et jeudi de 9h à 15h
GSM et Email le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h
Visio-Relais avec le SISW sur rendez-vous.
Tél : 069/777244 - Fax : 069/844981
Email : odilerobert31@yahoo.fr - GSM : 0472/62 58 09

COUP DE COEUR

Webby Talents, le réseau vidéo du monde du handicap.

Cette nouvelle plateforme de vidéo-clips offre l'occasion de mieux connaître les personnes handicapées d'un peu partout.

Initiative lancée d'abord au Québec, c'est le premier site de ce genre à se dédier aux handicapés du monde entier. Tout le monde peut déposer une vidéo (personnes handicapées ou valides, organisations, etc..).

Chacun peut participer et devenir acteur du changement pour une meilleure intégration du handicap. Toutes vos vidéos sont bienvenues pour faire connaître vos activités ou apprendre ce qui se passe ailleurs dans le monde.
Découvrez ou encouragez des talents formidables et des événements pertinents à l'autre bout du monde.

Rejoignez Webbytalents pour apprendre, partager ses expériences et témoigner.
C'est gratuit !

info@webbytalents.com
www.webbytalents.com

LA P'TITE CITATION A MEDITER

La recherche est un processus sans fin dont on ne peut jamais dire comment il évoluera. L'imprévisible est dans la nature même de la science.

François Jacob

AMUSONS-NOUS !!!

Guirlandes de Noël en bonbons

La guirlande est simple, facile et rapide à réaliser !

Fournitures pour réaliser les guirlandes :
- De la ficelle à cadeaux
- Une agrafeuse
- Des bonbons emballés dans des papiers multicolores

Réalisation des guirlandes :
• Couper une ficelle de 1,50 m à 2 m de long.
• Agrafer les bonbons tous les 3 à 5 cm d'intervalle. (pour les plus petits, une aide pourra être nécessaire). Il ne reste plus qu'à décorer le sapin ou la maison.
En attendant Noël les petits gourmands pourront se régaler avec les bonbons à condition de prendre soin de bien refermer le papier !

PROCHE DES PARENTS

Investissez-vous en tant que Parents-relais...

Yveline Montoisy, assistante sociale

Pour compléter notre superbe et dynamique équipe de parents-relais :

NOUS RECHERCHONS :

Des parents prêts à donner un peu de leur temps pour les « nouveaux » parents, en questionnement dans leur parcours de surdité.
Sachez qu'en tant que PARENTS-RELAIS vous serez accompagnés et soutenus, par le service social de l'APEDAF et vous bénéficierez de journées de formation.

Intéressé(e)s ? Envie de renseignements complémentaires ? Contactez-nous !
(02/644 66 77 – yveline@apedaf.be)

*****

Parents-relais ? Pourquoi pas vous !

Fabienne et Didrik VAN ZUYLEN, parents relais

Nous sommes parents de trois enfants dont une jeune-fille sourde de 13 ans. Rien ne nous prédestinait à devenir parents-relais et pourtant, cela s'est fait naturellement. Notre fille est devenue sourde à l'âge de 9 mois suite à une méningite. Une année entière s'est écoulée sans que je puisse prononcer son prénom (Gabrielle) sans verser d'amères larmes. Dès l'annonce du diagnostic, vers 1 an, une amie m'a dit « tu verras comme je te connais tu aideras d'autres parents ». A l'époque, j'avais été choquée par ces paroles, car dans la douleur dans laquelle je me trouvais, j'étais incapable d'imaginer cela. Et puis, je trouvais que mon amie, décidément, ne pouvait pas comprendre. Parallèlement à cela, l'annonce de la surdité de notre fille venant d'être diagnostiquée, nous avons reçu une visite surprise. Un monsieur allemand est venu nous voir, je ne me souviens pas de son nom ; il était à l'époque le responsable de l'association de parents d'enfants déficients auditifs au niveau européen. Je pense que l'Apédaf, que nous avions déjà contactée, nous l'a envoyé. Il venait nous faire une très chouette visite de parents à parents. Nous qui n'avions rencontré que des professionnels, médecins, logopèdes ...cela faisait du bien... Cette visite, nous ne l'oublierons jamais. Ce qui nous a le plus touchés dans cette rencontre, ce fut l'émotion de ce monsieur quand il s'est mis à parler de sa fille qui avait déjà une trentaine d'année. Nous nous sommes sentis si proches. Et puis voilà, un parent – relais n'est pas un super –parent ! C'est ainsi que nous nous sommes engagés quand l'Apédaf a proposé des formations pour devenir parents-relais. Nous avons tous tant besoin de rencontrer d'autres parents qui vivent la même chose que nous.

(g)LOBES TROTTERS

UNE TROUPE DE THÉÂTRE MIXTE : SOURDS ET ENTENDANTS

Nous avons le réel plaisir de vous informer de l'existence à Kinshasa depuis avril 2009, d'une troupe de théâtre mixte sourds-entendants. Les artistes sourds et entendants (signants et non signants) proposent des spectacles de théâtre de sensibilisation pour un public mixte (sourds et entendants). mais également des spectacles de théâtre classique. Ce nouveau né dans le monde artistique congolais permet aux sourds de partager la même scène, le même spectacle et le même thème avec les entendants.
Ces activités s'inscrivent dans l'un des 3 programmes du CCPS (Centre de Production des programmes et Supports de Sensibilisation des Sourds) qui propose également un programme de formation et un programme de production de supports vidéo et visuels.
Ce centre a été créé à l'initiative de Mata Matundu Freddy d'une étude sur la problématique de la sensibilisation des sourds qu'il a menée dans le cadre de son mémoire de fin d'étude de communication sociale. Il s'est rendu compte de l'ampleur du déficit communicationnel auquel les sourds devaient faire face en République Démocratique du Congo en général et à Kinshasa en particulier. Il a donc créé ce centre dont les missions sont les suivantes :
• Permettre l'accès des sourds aux informations relatives aux différents thèmes (sida, tuberculose, violences faites aux femmes, éducation civique électorale,...)
• Elaborer des programmes d'information, de prévention et de promotion adaptés à l'handicap des sourds en apportant un vocabulaire des signes correct.
• Promouvoir les talents des artistes vivant avec handicap en général et des sourds en particulier.

Si vous voulez obtenir les coordonnées de ce centre, vous pouvez visiter ce site web : http://cpps-rdc.blogspot.com

INTERVIEW AVEC...

INTERVIEW AVEC DENIS N'GUYEN

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente

Nous avons rencontré Denis N'Guyen avec qui nous avons collaboré pour la réalisation de notre nouvel outil pédagogique, la bande dessinée « A l'ombre des signes » qui relate les aventures de Lucas, un jeune sourd de 15 ans. Ce fut un véritable plaisir de travailler avec Denis qui a illustré parfaitement le scénario que nous lui avons envoyé tout en y apportant des modifications personnelles et originales.

Pourriez-vous d'abord nous présenter votre parcours et l'origine de votre intérêt pour le dessin et la BD ?

Après quatre année d'études secondaires générales, deux ans d'études artistiques à l'Institut St-Luc secondaire à Liège et trois années d'études en section bande dessinée à l'Institut St-Luc supérieur à Liège, j'ai suivi deux années d'études en section illustration dans cette même école, études que j'ai terminées cette année.
Ma passion pour la BD remonte à très jeune, mais je retiendrai surtout les magazines du genre Journal de Mickey que je collectionnais à l'époque. J'avais neuf ans quand j'ai écrit ma première BD, une histoire improvisée dont le héros était un petit hippopotame et que je considérais comme un chef d'œuvre à l'époque ! Puis, après avoir lâché les crayons durant quelques années, j'ai découvert le journal de Spirou qui a ravivé mon intérêt pour la bande dessinée. A la fin de mes secondaires, j'ai enfin pu suivre des cours qui se rapprochaient davantage de ce que je voulais faire plus tard.
C'est vers cette époque que j'ai également découvert des auteurs tels que Will Eisner ou Hugo Pratt, qui m'ont beaucoup et continuent à m'inspirer.

Connaissiez-vous la surdité avant de commencer ce projet avec l'APEDAF? Sinon, comment avez-vous fait pour l'illustrer?

En fait, j'ai déjà eu l'occasion de travailler pour l'APEDAF en tant qu'illustrateur pour l'outil « 101 conseils ». Avant cela, je ne connaissais que très vaguement le monde des sourds, le langage des signes, les appareils auditifs... Grâce à la documentation que j'ai collectée à l'ASBL ainsi que sur Internet, je me suis fait une idée plus précise de ce que j'allais raconter, et surtout de la manière dont j'allais le faire. Lors de la préparation de mes brouillons, je restais quotidiennement en contact avec l'APEDAF et discutais avec eux sur la manière dont le projet évoluait. C'est eux qui m'ont donné des indications et des explications complémentaires lorsque j'en avais besoin.
Dans cette BD, « A L'OMBRE DES SIGNES », la difficulté était de traiter la surdité du protagoniste tout en gardant une narration dynamique et attrayante. En effet, le héros étant obligé de lire sur les lèvres de ses interlocuteurs pour comprendre ce qu'ils disent, il fallait obligatoirement qu'il se place bien en face d'eux. Je devais donc m'efforcer à ce que ces dialogues en "face-à-face" ne deviennent pas trop répétitifs ou peu attrayants, et me passer de certains effets narratifs lors de ces scènes. C'est un exemple parmi d'autres.
Pour représenter les phrases que le héros n'entendait pas ou qu'à moitié, l'utilisation de la bulle vide ou quasiment vide était apparue comme la plus explicite. Mais plus encore que la bulle ou le texte, c'est surtout le visuel qui devait participer à la compréhension de la situation décrite. Normal, pour une personne sourde !

Comment avez-vous travaillé et qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce projet?

C'est mon premier gros travail en dehors de ce que je faisais durant mes études artistiques, et l'idée de devoir raconter en image une histoire écrite par d'autres personnes (les membres de l'APEDAF) m'avait beaucoup séduite. J'ai fait mon possible pour être le plus fidèle à leur texte original, même si j'ai pris quelques libertés à certains endroits.
Après une étape de recherches durant laquelle je suis resté en contact avec l'ASBL, je suis passé par une étape de crayonné, puis d'encrage, et enfin de correction à l'ordinateur. Il m'a fallu environ une journée pour réaliser une planche de A à Z.

Comment faites-vous pour construire vos personnages?

L'idéal est d'avoir une petite idée du personnage que l'on va créer : son caractère, son histoire, ses activités, ses goûts... On doit ensuite lui donner un visage, un physique, en gribouillant quelques croquis par-ci par-là. C'est comme ça que j'ai procédé pour les personnages secondaires. Pour le héros, j'ai cherché à lui donner un caractère un peu plus neutre, son design étant celui que j'emploie le plus naturellement dans mes dessins.
Sinon, le récit se devait de rester plutôt classique dans ses personnages pour ne pas déstabiliser le lecteur, le but de l'ouvrage étant avant tout pédagogique. On retrouve dans la trame l'indétrônable trio héros/ami du héros/fille.

Dans ma collaboration avec l'APEDAF, j'ai été content d'avoir assez de liberté pour créer des personnages plus variés et qui me correspondent davantage, notamment parmi les élèves dans la classe du protagoniste.
L'expérience fut très instructive et enrichissante tant pour moi que pour mon métier.

RAPPELS

Mini-conférence...

Yveline MONTOISY

Bloquez déjà vos agendas !
Vendredi 12 mars 2010, prochaine mini-conférence sur le thème du lien.
Un courrier vous sera adressé ultérieurement avec de plus amples informations.

PETITES ANNONCES

PRIX CLINIQUE DE BELOEIL

Vous êtes actif dans le domaine de la surdité ?
Vous avez un projet permettant un meilleur accès à la connaissance pour les jeunes sourds et malentendants ? Un soutien financier serait le bienvenu ? N'hésitez pas, le Prix Clinique de Beloeil est pour vous ! Un montant total de 25 000 € sera octroyé au(x) lauréat(s)!
En 2009, le CFLS s'est vu récompenser pour son projet « Raconte-moi en signant ». Vous voulez en savoir plus ? Règlement, critères de sélection et formulaire de candidature disponibles sur le site: **www.prix-beloeil.be**

Contact : FFSB, gestionnaire du prix 2010
Nadine Szajner • Tél. : 02/644.69.01 • Fax : 02/644.68.44 • secretariat@ffsb.be

ECLATER DE LIRE

NOUVELLES ACQUISITONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF – BRUXELLES

GRAMMAIRE VISUELLE DU FRANÇAIS, UN OUTIL FAIT MAIN POUR LES SOURDS.
CERISE René. Institut Royal pour Sourds et Aveugles. E.M.E 2009.

Bien des Sourds ne comprennent pas ce qu'ils lisent. Ils associent les mots de la phrase comme ils associent les images qu'ils s'en donnent. Comment les aider à passer de la linéarité de la langue française aux liens spatiaux qui mènent aux idées ? Le point de passage entre nos deux mondes ne peut être que le sens car seul le sens met en mouvement les idées et les formes dans la diversité des langues. Les enfants sourds –et bien d'autres encore seraient heureux que l'on contraigne la grammaire scolaire à s'articuler au mouvement des idées. C'est cet objectif que s'est assigné René Cerise en imaginant « la grammaire visuelle ». Une grammaire surprenante, séduisante, utile.
René Cerise nous parle de cette grammaire et de son application, dans le cadre d'une piste de recherche lors de notre Colloque, le 5 décembre 2009 à partir de 16h.

COMMENT CLEMENTINE, SOURDE, DEVINT MUSICIENNE.
LEBRETON Marie-Aimée, AGACINSKI Sylviane. Pleins feux 2005

« Et si le sens musical ne passait pas forcément par l'oreille ? « s'interroge, dans sa préface, la philosophe Sylviane Agacinski. Réconfortant petit ouvrage qui relate la découverte émerveillée par une fillette, d'objets musicaux non sonores.
« Je me doutais bien en raccrochant le téléphone qu'il me serait difficile de répondre à la demande d'une mère sollicitant par les compliments que je lui avais adressé, de me confier sa fille, sourde depuis la naissance afin que je développe chez elle un quelconque penchant pour la musique. Selon moi, si j'acceptais une telle requête, celle-ci ne devait en aucun cas servir à gagner mon instruction comme l'habile pédagogue qui aligne-rait ses objets d'expérience afin d'en tirer sans doute un meilleur parti. Mais, il me semblait qu'à écouter mon intuition et celle qui allait devenir mon élève, nous pouvions nous engager dans une voie qui pouvait tenir lieu sur la manière importante d'envisager le goût en général et le goût musical en particulier...».

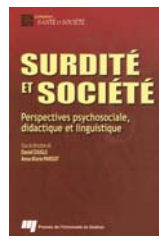

SURDITE ET SOCIETE : PERSPECTIVES PSYCHOSOCIALE, DIDACTIQUE ET LINGUISTIQUE.
DAIGLE Daniel, PARISOT Anne-Marie. Presses de l'Université du Québec. 2006.

Les différents milieux et disciplines représentés dans ce collectif illustrent un intérêt pour le décloisonnement des savoirs. Il vise la complémentarité des différents points de vue. Le domaine de la surdité, souvent considéré presque exclusivement sous l'angle de la déficience et du point de vue médical, est ici abordé sous l'angle de la différence et dans une optique sociale et plurielle. Il donne une voix aux différents domaines (anthropologie, didactique, ethnologie, linguistique, orthophonie, psychologie) contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la surdité, notamment dans des
perspectives psychosociale, didactique et linguistique. L'originalité de ce recueil de textes ne fait aucun doute: rares sont les livres entièrement rédigés en français se consacrant à la surdité dans une vision pluridisciplinaire.

LES SURDITES DE L'ENFANT.
Collectif, sous la direction de M.MONDAIN et V.BRUN

Le Docteur René DAUMAN, qui a contribué à cet ouvrage, a également contribué à « 15 avis sur le dépistage précoce » réalisé par l'APEDAF qui sera bientôt disponible.
Cet ouvrage s'intéresse à la communication de l'enfant avec un déficit d'audition. Dans un premier temps, il explique comment diagnostiquer une surdité chez un enfant, puis comment mener le bilan étiologique pour une meilleure prise en charge. Sont également abordés, les méthodes de communications alternatives en cas de surdités ainsi que les différentes méthodes de réhabilitation de l'audition avec une évaluation de l'intérêt et des limites de ces méthodes. Concernant le dépistage néonatal de la surdité, ce livre évoque l'acceptabilité et les problèmes éthiques liés à cette détection ainsi que l'intérêt et les filières d'une telle prise en charge. Enfin, les rôles des différents intervenants dans ces réseaux et, plus spécifiquement le rôle de l'orthophoniste, sont développés

MESSAGE PLURALISTE DE L'ASSOCIATION

Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction